



RCS : ALBI

Code greffe : 8101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ALBI atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00245

Numéro SIREN : 483 596 110

Nom ou dénomination : 2DBM

Ce dépôt a été enregistré le 23/02/2017 sous le numéro de dépôt 417

Désignation de l'entreprise : SARL 2DBM		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12	
Adresse de l'entreprise : PARC ACTIVITES DES MASSIES 81800 COUFFOULEUX		Durée de l'exercice précédent * 12	
Numéro SIRET * 4 8 3 5 9 6 1 1 0 0 0 0 2 1			Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N, clos le, 30092016	
		N-1 30092015	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	
		CX	
		AF	14 002
		AH	91 255
		AJ	
		AL	
		AN	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AP	45 035
		AR	318 784
		AT	45 245
AV			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	CU	2 400	
	BB		
	BD		
	BF		
	BH	668	
	TOTAL (II)	BJ	517 389
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	8 255
		BN	13 583
		BP	
		BR	
	CREANCES	BX	27 743
		BZ	23 716
		CB	
	DIVERS	CD	
		CF	33 349
		CH	10 184
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	116 831
	CW		
	CM		
	CN		
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	634 220
		IA	237 690
		IB	396 531
		IC	534 136
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	668
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :			
(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SARL 2DBM		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :8.000.....)	DA	8 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	800	800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG	93 985	93 985
	Report à nouveau	DH	(490 361)	(483 777)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(12 217)	(6 584)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(399 793)	(387 576)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	236 438	265 489
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	379 272	426 649
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	54 511	84 211
	Dettes fiscales et sociales	DY	126 102	145 363
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	EB			
	TOTAL (IV)	796 323	921 712	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	396 531	534 136
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	268 161	310 121	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	291	62	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL 2DBM		Exercice N				Exercice (N-1)	Néant <input type="checkbox"/> *	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	804 324	FE		FF	804 324	
		FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	804 324	FK		FL	804 324	
	Production stockée *					FM	(3 029)	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	6 738	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 594	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	809 628
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	95 343	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	3 005	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	296 582	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	7 711	
	Salaires et traitements *					FY	269 609	
	Charges sociales (10)					FZ	104 902	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	44 096
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	5	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	821 253
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(11 626)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	36	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	36	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(36)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(11 626)	

Désignation de l'entreprise SARL 2DBM				Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	3 253		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	17 000		7 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	20 253		7 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1 949		16 042
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	18 895		1 651
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			4 459
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	20 844		22 151
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(591)		(15 151)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	829 881		856 334
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	842 098		862 918
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	(12 217)		(6 584)
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
			- Crédit-bail immobilier	HQ	49 133		24 829
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	6 738		11 734
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	12 000		4 000
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9	12 000	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
PRODUIT CESSION IMMOBILISATION						17 000	
VALEUR NETTE COMPTABLE IMMOBILISATION CEDEE				18 895			
PENALITES ET AMENDES				382			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	
DIVERS				1 567			
DIVERS						3 253	

Désignation de l'entreprise SARL 2DBM										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	105 257	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Composants	M2		KP	8 905	KQ		KR	36 131	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		KS	318 066	KT		KU	718	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	682	
		Matériel de transport *				KY	53 820	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	13 414	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH	11 818	LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	406 024	LO		LP	37 531	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U	2 400	8V		8W			
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	668	1U		1V			
TOTAL IV					LQ	3 068	LR		LS			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					ØG	514 348	ØH		ØJ	37 531		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
		1				2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	105 257	LW	1X	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG	45 035	MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	318 784	MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM	682	MN		MO	
		Matériel de transport			IV		MP	21 990	MQ	31 830	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	13 414	MU	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ	11 818	NA	NB	
Avances et acomptes					NC		ND		NE	NF		
TOTAL III					IY		NG	34 490	NH	409 065	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	ØW	
	Autres participations					1Ø		ØX		ØY	2 400	ØZ
	Autres titres immobilisés					11		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières					12		2E		2F	668	2G
	TOTAL IV					13		NJ		NK	3 068	2H
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					14		ØK	34 490	ØL	517 389	ØM	

Exercice N clos le : **3 0 0 9 | 2 0 1 6**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SARL 2DBM**Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2				6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SARL 2DBM** Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	8 852	PF	1 861	PG		PH	10 712
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	232	PW	2 415	PX		PY	2 647
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	157 511	QA	30 632	QB		QC	188 143
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	19 230	QI	8 105	QJ	3 095	QK	24 241
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	10 864	QM	1 083	QN		QO	11 947
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	187 837	QV	42 235	QW	3 095	QX	226 977
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	196 689	ØP	44 096	ØQ	3 095	ØR	237 690

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5					N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9					Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7					Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5					R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2					S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1					T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8					T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6					U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4					V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2					W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9					X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7					X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL				NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU					NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)						NZ	

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 2DBM				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	}	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
			- corporelles	6E	6F	6G	6H
			- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
			- titres de participation	9U	9V	9W	9X
			- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises		}	- d'exploitation	UE	UF		
			- financières	UG	UH		
			- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL 2DBM										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières			UT	668	UV	668	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA								
	Autres créances clients			UX	27 743		27 743					
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			ZI								
	Personnel et comptes rattachés			UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	12 789		12 789				
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	2 996		2 996				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN							
		Divers			VP	5 922		5 922				
	Groupe et associés (2)			VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	2 009		2 009					
	Charges constatées d'avance			VS	10 184		10 184					
	TOTAUX			VT	62 312	VU	62 312	VV				
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice			VD							
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF							
CADRE B		ETAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG	291		291					
	à plus d' 1 an à l'origine			VH	236 147		38 937		194 715		2 495	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	378 475		47 523		237 615		93 337		
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	54 511		54 511						
Personnel et comptes rattachés			8C	24 231		24 231						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	40 898		40 898						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	51 609		51 609					
	Obligations cautionnées			VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	9 365		9 365					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	797		797						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	796 323	VZ	268 161		432 330		95 832		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	797	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	86 466	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Etats financiers au 30/09/2016

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 396 531 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 829 881 euros et un total charges de 842 098 euros, dégageant ainsi un résultat de -12 217 euros.

L'exercice considéré débute le 01/10/2015 et finit le 30/09/2016.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Immobilisations

1) Les immobilisations corporelles sont évaluées conformément au règlement CRC 2004-06 selon le tableau suivant :

	OUI	NON	Compte de charge
- Coût d'acquisition	X		
- Frais accessoires : port, installation, ...	X		
- Frais d'acquisition (actes, honoraires, enregist., etc ...)		X	
- Coût d'emprunt		X	

Les options sont prises pour toutes les immobilisations et sont irréversibles.

2) Il est fait application de la mesure de simplification pour les PME, pour les immobilisations non décomposables.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage :

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Constructions : 20 ans
- Agencements et aménagements des constructions : 10 ans
- Installations techniques : 10 ans
- Matériels et outillages industriels : 10 ans
- Mobiliers et matériels de bureau : 8 ans et 3 ans
- Matériels de transport : 5 ans
- Immobilisations incorporelles : 1 an à 5 ans

3) Selon l'article 311-2 du PCG, certaines immobilisations peuvent faire l'objet d'une décomposition.

Les composants ont une durée réelle d'utilisation différente de l'immobilisation à laquelle ils se rattachent et doivent faire l'objet de remplacement en cours de durée d'utilisation.

Les composants sont amortis linéairement sur la durée réelle d'utilisation qui est différente de l'élément principal.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute selon les mêmes modalités que les immobilisations amortissables. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

4) L'entité n'a procédé à aucun frais de développement et de recherches au sens de l'article 311-3 du PCG.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) diminuées des rabais, remises et escomptes obtenus, hors coûts d'emprunt et frais financiers.

Les stocks sont évalués suivant la méthode 1er entré / 1er sorti.

Dans la mesure où des produits en cours de production sont constatés dans les états financiers, ils sont évalués à leur coût de production : consommation, charges directes et indirectes de production, amortissements, etc ...

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Charges à répartir :

Aucune charge à répartir n'a été retraitée.

Passifs éventuels : (obligation potentielle vis à vis d'un tiers ou sortie de ressources potentielle si obligation certaine)

Aucun passif éventuel ne mérite une information supplémentaire.

Evènements postérieurs à la date de clôture :

La société a fait l'objet d'un plan d'apurement du passif sur 9 ans homologué le 16 avril 2015.

Autres :

La liasse fiscale fait partie intégrale de l'annexe.

Faits significatifs :

La société a fait l'objet d'un redressement judiciaire le 10 avril 2014.

Annexe CICE

Etat exprimé en euros

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a été calculé et comptabilisé conformément aux normes, aux préconisations comptables et à l'article 244 Quater du C.G.I.

Il s'élève à 11 257 € pour l'exercice clôturé et a été comptabilisé au crédit du compte 649000 / "CICE" par le débit du compte 444000 / "Etat-Impôt sur les sociétés" et/ou 448700 / "Etat-Produits à recevoir".

L'octroi du CICE a contribué à notre décision de reconstitution du fonds de roulement.

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2016

Total des Charges à payer		29 784
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 871
<i>Fourn.-Factures non parvenues</i>	2 871	
Dettes fiscales et sociales		26 913
<i>Dettes prov. pr congés à payer</i>	12 657	
<i>Charges soc. s/congés à payer</i>	4 892	
<i>Etat-Charges à payer</i>	9 365	

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		30/09/2016
Total des Produits à recevoir		5 922
Autres créances		5 922
<i>Etat-Produits à recevoir</i>	5 922	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2016
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		10 184	10 184
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			10 184

--

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

30/09/2016

Total des produits exceptionnels		20 253
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 253
<i>Produits except. s/ ex. ant.</i>	3 253	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		17 000
<i>Produits des cessions d'immo.</i>	17 000	
Total des charges exceptionnelles		20 844
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		1 949
<i>Pénalités et amendes fiscales</i>	382	
<i>Charges except. s/ ex. ant.</i>	1 567	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		18 895
<i>VNC immobilisations cédées</i>	18 895	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(591)

SARL 2DBM

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 8 000 Euros

Siège social : Parc d'Activités des Massies 2 – 81800 COUFFOULEUX

RCS Albi B 483 596 110

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 23 DECEMBRE 2016**

L'an deux mille seize, le vingt-trois décembre, à dix-neuf heures,

Les associés de la SARL 2DBM, Société à Responsabilité Limitée au Capital de 8 000 Euros se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Ordinaire sur la convocation qui leur a été faite par la gérance.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Dalila BAKALI, gérante,

Après avoir déclaré qu'elle possède personnellement

QUARANTE PARTS, ci 40 PARTS

La présidente constate qu'assiste également à la réunion :

Monsieur Marc DELORME, propriétaire de
QUARANTE PARTS, ci 40 PARTS

TOTAL DES PARTS PRESENTEES : QUATRE-VINGT PARTS, ci ...80 PARTS

Il est dressé une feuille de présence qui est signée par chaque membre de l'Assemblée entrant en séance.

La présidente constate en conséquence que l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié du capital social.

DB MD

La gérante dépose sur le bureau, pour être mis à la disposition des associés les documents suivants:

- la feuille de présence,
- les statuts de la société,
- la liste des associés,
- le projet des résolutions soumises à l'Assemblée Générale,
- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30/09/2015.

La gérante rappelle à l'Assemblée que tous ces documents ont été tenus à la disposition des associés dans le délai prescrit par la loi et que l'Assemblée Générale a été convoquée verbalement.

L'Assemblée Générale lui donne acte de ces déclarations.

Puis La présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport sur la gestion de l'exercice clôturé le 30 septembre 2016,
- Approbation des comptes et du bilan au 30 septembre 2016,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Quitus à donner à la gérance sur sa gestion,
- Approbation des conventions relevant de l'article L 223-19 du code de commerce, intervenues ou renouvelées au cours du même exercice,
- Rémunération de la gérance pour l'exercice 2016/2017,
- Questions diverses.

La présidente donne lecture du Rapport de la Gérance exposant l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées, les perspectives d'avenir.

La discussion est ouverte et La présidente demande aux associés s'ils souhaitent avoir des explications complémentaires.

Après échanges de vues et personne ne demandant plus la parole, La présidente met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés reconnaît avoir été convoquée verbalement et s'être fait communiquer tous les documents exigés par la loi dans les délais prescrits.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité par les associés.

DEUXIEME RESOLUTION

DB MT

L'Assemblée Générale des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance, approuve ledit rapport, les comptes et le bilan de l'exercice clôturé le 30 septembre 2016 ainsi que la gestion de l'exercice telle qu'elle ressort desdits comptes et dudit rapport.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus à la gérance de sa gestion pour l'exercice clôturé au 30 septembre 2016.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité par les associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés, approuvant les dispositions de la gérance, décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 30 septembre 2016, et s'élevant à 12 217 Euros en report à nouveau.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité par les associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale reconduit la rémunération octroyée à la gérante pour l'exercice 2016/2017, entérine les charges sociales réglées pour le compte de la gérante et de l'associé par la société s'élevant à 12 000 €.

Elle constate également qu'il n'existe aucune convention passée dans le cadre de l'article L 223-19 du code de commerce.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité par les associés.

CINQUIEME RESOLUTION

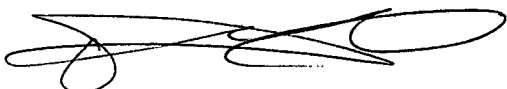
L'Assemblée Générale des associés confère tout pouvoir au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès verbal en vue de l'accomplissement de toute formalité légale ou de publicité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité par les associés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-neuf trente heures.

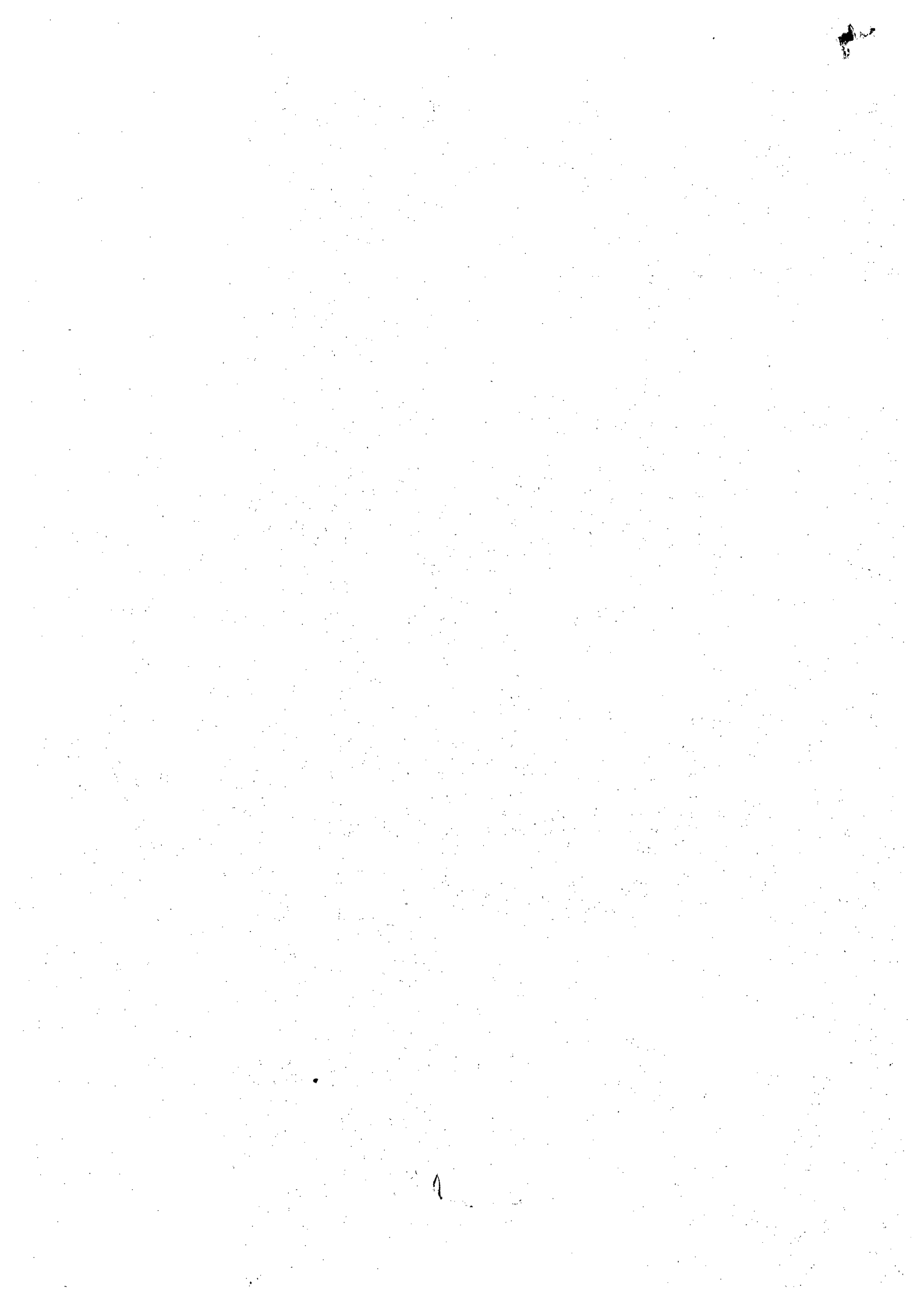
De tout ce qui dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui après lecture a été signé par les associés.

Mr Marc DELORME



Mme Dalila BAKALI





SARL 2DBM

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 8 000 Euros

Siège social : Parc d'Activités des Massies 2 – 81800 COUFFOULEUX

RCS Albi B 483 596 110

RAPPORT DE GESTION

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 23 DECEMBRE 2016

Monsieur,

Je vous ai réunis en Assemblée Générale ordinaire afin que, conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2016 et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Pour votre information, il vous a été remis avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi.

Je vous précise que les comptes de notre société, soumis ainsi à votre approbation, ont été établis selon les méthodes préconisées par le Plan Comptable Général et le Code du Commerce.

1) FAITS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif n'est à commenter.

2) RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

Au cours de cet exercice, notre chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 804 324 Euros et le total de notre bilan s'est élevé à 396 531 Euros.

Nos charges d'exploitation se décomposent comme suit :

- Achats de matières premières	95 343
- Variation de stock de matières premières	3 05
- Autres charges externes	296 582
- Impôts, taxes et versements assimilés	7 711
- Rémunérations du personnel	269 609
- Charges sociales	104 902
- Dotations aux amortissements et aux provisions	44 096
- Autres charges	5
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	821 253
- Résultat d'exploitation	(11 626)
- Résultat financier	0
- Résultat exceptionnel	(5 91)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(11 626)
- Impôts sur les bénéfices	0
BENEFICE DE L'EXERCICE	(12 217)

Le chiffre d'affaires a baissé de 5 %. Le chiffre d'affaires prévu avec le secteur aéronautique n'a pas pu être fait en raison du décalage de ce chiffre fait par les entreprises de ce secteur. Les frais ont augmenté de 5 %, mais restent dans le prévisionnel établi.

3) EVENEMENTS ENTRE LA DATE DE CLOTURE ET LA DATE DU RAPPORT

Aucun événement particulier n'est survenu entre la date de clôture et la date du rapport.

4) PERSPECTIVES D'AVENIR

Le chiffre d'affaires devrait remonter pour atteindre un niveau normal.

5) AFFECTATION DES RESULTATS

L'exercice 2016 se solde par un résultat déficitaire s'élevant à 12 217 € que je vous propose d'affecter en report à nouveau.

6) ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Il n'y a aucune activité de recherche et de développement.

7) EXPOSE SUR LA SITUATION FINANCIERE (Art. L 225-100 du Code du Commerce)

Malgré le redressement judiciaire, la trésorerie de la société n'est pas tendue et reste bonne.

8) MODIFICATIONS APPORTEES AU MODE DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Aucune modification n'a été apportée à la présentation des comptes annuels.

9) ACTIVITES DES FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES

Aucune filiale et société contrôlée.

10) PRINCIPAUX ASSOCIES ET REPARTICIPATION DU CAPITAL SOCIAL

- Madame Dalila BAKALI, propriétaire de
QUARANTE PARTS, ci 40 PARTS

Monsieur Marc DELORME, propriétaire de
QUARANTE PARTS, ci 40 PARTS

TOTAL DES PARTS PRESENTEES : QUATRE-VINGT PARTS, ci ...80 PARTS

11) RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Aucun dividende n'a été distribué au cours des 3 derniers exercices.

12) CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE L 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Je vous rappelle qu'il vous appartient de statuer sur des conventions intervenues entre la société et son gérant, ou l'un de ses associés, s'il y a lieu (montants ressortant de notre comptabilité au 30/09/2016) : aucune convention.

13) DEPENSES SOMPTUAIRES ET NON DEDUCTIBLES

Dépense somptuaire et non déductible : 386€ correspondant à des amendes et pénalités.

Ceci est mon rapport de gestion pour l'exercice 2015/2016 et je vous demande de bien vouloir me donner quitus pour ma gestion, pour cet exercice sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

La Gérance.

